

LA PATRIE

MONTREAL, 7 AVRIL 1892

A lire sur la 3ème page la Chronique de France.

La Cour d'Échiquier s'ajourne à Montréal le 4 mai prochain et les jours suivants.

La navigation sur les lacs du Haut-Canada est ouverte. Plusieurs navires partis de Toronto, pour Oswego et autres endroits ont atteint leur destination.

M. Myrand, agent de la compagnie du Richelieu à Québec, est en ce moment à Sorel, où il surveille les travaux que fait exécuter la compagnie dans cette dernière ville.

Le syndicat qui a obtenu le contrôle de toutes les filatures du Canada, est complètement organisé. Les opérations de la nouvelle compagnie seront datées du 2 courant.

C'est Sa Grandeur Mgr Fabre qui édifiera la nouvelle église canonniale française de Chicago, en mai prochain et non Son Excellence le cardinal Taschereau, comme on l'avait annoncé d'abord.

Le gouvernement français et celui d'Angleterre ont décidé de proroger pour la saison actuelle le *modus vivendi* concernant les pêcheries de Terre-Neuve.

Le *Mall*, qui avait accusé MM. Murray et Cleveland, les entrepreneurs du hâvre de Toronto, relativement à l'exécution de leur contrat, publie une rétractation complète de ses accusations.

Une dépêche d'East Haddam (Connecticut), annonce la mort d'une femme nommée Menilabel Dayton, qui était âgée, comme-t-on, de 104 ans et 11 mois. Menilabel Dayton passait pour la personne la plus âgée du Connecticut.

Une dépêche de Vienne annonce que plusieurs incendies ont éclaté dans cette ville dans l'espace de 24 heures. Les dégâts sont insignifiants, néanmoins le public est inquiet car il croit que ces incendies sont l'œuvre des anarchistes.

M. Szapary, premier ministre, a déclaré à la chambre basse de la diète hongroise que, tout en faisant partie de la triple alliance, qui est la meilleure sauvegarde de la paix, l'Autriche-Hongrie s'efforcera toujours de protéger son territoire avec ses propres ressources.

La police de Vienne a arrêté un nommé M. Merdjan, soupçonné d'être l'assassin de M. Valkovitch, agent diplomatique de Bulgarie à Constantinople. On dit que ce Merdjan était en rapport avec un Bulgare qui aurait préparé ce complot pour le compte de la Russie.

Un ouvrier hongrois, à Johnston (Pennsylvanie), ayant essayé, sur le conseil d'un mauvais plaisant de ses camarades, d'allumer sa pipe pendant la soirée à une lampe électrique dans une rue de la ville, a reçu une si violente décharge qu'il a été tué sur le coup. On ne dit pas si le mauvais plaisant a été arrêté.

Le ministre des Etats-Unis au Chili, M. Egan, et le consul McGreavy ont quitté Valparaiso pour s'en venir à Washington. On ne croit pas que M. Egan, qui a été mêlé au différend américain-chilien, sera jamais à son poste. Le *New-York Herald* dit que le ministre Egan aurait dû être rappelé depuis longtemps déjà.

Un gros scandale vient d'éclater en Sicile. Un membre du parlement italien, M. Chiara, est poursuivi pour faux. Le procureur du roi a entre les mains des traités escamotés par la Banque de Sicile. Les députés elles portent la signature d'un gros financier, M. Gaetano Polazza. Le député poursuivi a jugé bon de gagner le large.

Le tribunal correctionnel d'Avignon vient de condamner à trois ans de prison le nommé Steph. Smith dit Lington, bookmaker, citoyen américain, âgé de trente ans, arrêté à la gare de cette ville, par un enquêteur, sur la plainte de M. de Bury, artiste dramatique, à qui il avait tenté de voler une sacoche contenant 10,000 fr. en billets de banque et 60,000 fr. de bijoux.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien semble vouloir se retirer peu à peu de Québec. A partir du 1er mai, il ne gardera plus son bureau de Québec qu'un employé, pour surveiller les entrées.

Encore une institution qui nous quitte. Comme le Crédit Foncier fait surtout ses placements à la campagne, cette détermination indique une grande dépréciation dans la valeur de la propriété rurale.

L'hon. (P.) T. Chas. Casgrain le seul avocat anglais portant un nom français qui ait eu comment dire-t-on ? — la bravoure ou la lâcheté — d'accepter du gouvernement d'Ottawa, la jolie besogne d'aller faire pendre Riel à Régina, a changé son rôle d'exécuteur des hautes-œuvres en celui d'exécuteur des basses-œuvres. Après avoir fait pendre le pauvre fou de Régina, il fait destituer les huissiers, les clercs et les messagers des Palais de Justice du pays.

C'est là la besogne la plus importante des ministres de M. de Boucherville, par le temps qui court.

Oh l'honneur de ces braves gens!

Une dépêche de Tripoli dit que le pays est dans le plus grand désordre à cause des querelles de tribus. Le commerce des caravanes rapportant de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche et d'autres articles de l'Afrique centrale a été suspendu, vu le peu de sécurité des routes; les marchands n'osent pas envoyer leurs marchandises par cette voie. Les deux tribus arabes, Mesuradi et Zelaton, dont le territoire est près de la côte, sont en conflit continué, un grand nombre de combattants ont été tués, des deux côtés, dans leurs différentes rencontres.

Oh! ces bons torts!
Un député porte personnellement les accusations les plus graves contre sir A. P. Caron et demande une enquête parlementaire pour prouver que ses accusations sont fondées.
Le gouvernement s'y oppose formellement.

Deux poids et deux mesures. Des commissions royales à Québec contre les libéraux et l'impunité la plus grossière à Ottawa pour les voleurs publics. On trouve même moyen de récompenser des types comme Perreira en leur votant des sommes supérieurement élevées.

Le vol organisé, la corruption la plus effrénée, l'impunité la plus effrénée, voilà ce qui distingue l'administration Abbott.

Et pendant que tout cela se passe à Ottawa, l'hon. T. Chas. Casgrain parle de faire traduire M. Mercier devant un tribunal.

C'est réellement à se demander si ces gens-là deviennent fous?

Un redoutable malfaiteur, nommé Frank Lyons, a tué à coups de revolver à la Nouvelle-Orléans, un policier nommé Hurley, qui essayait de l'arrêter. Mais le meurtrier a été tué lui-même quelques heures plus tard par d'autres agents de police mis à sa poursuite et auxquels il essayait de résister.

BULLETIN POLITIQUE

L'élection de M. Morin, député de Charlevoix est contestée. Les élections de Portneuf, Rimouski et l'Islet sont également contestées.

— David Roy, l'un des batailleurs de sir Adolphe Caron a été admis à faire partie de la police provinciale.

— Les emplois du parlement provincial étaient remplis hier de chercheurs de places.

— M. Picard, ex-député de Wolfe, va probablement être nommé député-ministre de l'Agriculture.

— M. de Boucherville a fait mander M. Owen Murphy et a obtenu de lui une lettre le dégageant de la promesse qu'il lui avait faite de le nommer député législatif. M. Murphy hier, était tout rayonnant de joie et ne se gênait pas de dire à ses amis que le premier ministre, en échange de cette concession, lui avait promis dix fois mieux qu'un siège au conseil.

— L'élection de M. McMillan, député de Vandreville a été contestée. Le requérant est M. Antoine Valois, de Vandreville. Le siège est réclamé en faveur de M. Henry Harwood.

— M. Choquette est l'avocat du requérant.

— Le gouvernement fait des destitutions en masse. Tous les employés du palais de justice de Montréal soupçonnés d'appartenir à des familles libérales seront remerciés de leurs services. Il serait même question du renvoi du shérif Thibaudau et de M. Vallée, gouverneur de la prison de cette ville.

— Il est rumour que M. Edward Blake se retirera dans un mois, si une vacance survient dans ce comté, que représente actuellement M. Wilson.

— On parle de M. Alphonse Desjardins, ex-Lévis, frère de M. L. G. Desjardins, M. P. comme successeur du regretté M. Maréchal au bureau du *Herald* d'Ottawa. Ce serait une bonne nomination.

— Le conseil exécutif a siégé hier. — Il existait beaucoup de mécontentement à Kingston sur la manière dont le gouvernement dispose des places. Un grand nombre de conservateurs importants ont demandé de Frontenac se sont réunis à l'hôtel Windsor. M. Hugh Rankin a été choisi pour présider une grande assemblée des conservateurs du district de Frontenac, dans le mois de juin, afin de former une association pour contrôler la nomination aux emplois publics dans ce district.

— Six gardes-forestiers ont été nommés pour remplacer les destitués.

— Au lieu de destituer des employés, le gouvernement local ferait mieux de payer les professeurs des écoles du soir.

— M. Chrystomus Langelier va ouvrir à la Besse-Ville un bureau de comptabilité générale, de courtage, liquidation, agence, etc.

— M. Moise Raymond, cousin germain de M. Angers, a été nommé à une position dans le département de l'hon. M. Casgrain.

— Les journaux ministériels annoncent que M. Albert Bender a été nommé substitut du procureur-général pour le district de Montmorency.

— Il paraît que plusieurs avocats toriens de Québec ont en ce moment à l'honorable Tom Chase Casgrain à préparer les poursuites qui doivent être prises contre les anciens ministres.

— L'Électeur proteste contre le renouveau de la carte électorale du Canada, et projette par le gouvernement fédéral. Il prétend que cela est fait dans le but d'amoindrir les chances du parti libéral dans le pays.

Nouvelle victoire libérale

Le comté de Carleton, Nouveau-Brunswick, vient de se prononcer de nouveau contre l'administration corruptrice d'Ottawa. Le Dr Colter, libéral, vient d'être réélu par une majorité de 366 voix, soit 258 voix de plus que dans sa dernière élection.

Carleton a suivi l'exemple de Prescott. Après une série de défaites inexplicables, la réaction s'opère, et la victoire qui semblait avoir déserté nos rangs, nous revient juste au moment où la majorité servile d'Ottawa vote les crédits destinés à payer les salaires des employés coupables auxquels le gouvernement avait infligé un congé salarié pour le punir de leurs malversations.

Cette nouvelle, nous arrivant en même temps que le télégraphe nous apprend le renouveau de Sir John Thompson et ses collègues en ce qui concerne le scandale du chemin de fer de lac St Jean, est très significative. Il reste encore, Dieu merci, des comités que la corruption ne peut entamer et nous espérons que leur exemple portera de bons fruits.

Nous prions nos lecteurs d'être très scrupuleux en ce qui concerne la vente de la Patrie, et de ne pas l'accepter à cette vente.

TOUT EST PERDU "MEME" L'HONNEUR

Le gouvernement refuse d'accorder une enquête dans l'affaire des \$100,000

IL SE RETRANCHE DERRIERE DES SUTILITES

Sir John Thompson dit que cela relève des tribunaux

Comme nos lecteurs pourront le constater en lisant notre compte-rendu de la séance d'hier, le gouvernement refuse une enquête dans l'affaire des \$100,000 extorquées à la Compagnie du chemin de fer du lac St-Jean.

Cette compagnie a été subventionnée par le gouvernement fédéral, et le gouvernement déclare qu'il ne lui appartient pas de s'enquérir de la vérité d'une accusation alléguant que l'argent, qui est censé avoir été affecté à la construction d'une voie ferrée, a été employé à corrompre l'électeur.

M. Oulmet trouve qu'il y a une différence entre cette affaire et celle de la Baie des Chaleurs. Assurément, et cette différence n'est certainement pas en faveur de sir A. P. Caron.

Le sénat a cru devoir intervenir dans l'affaire de la Baie des Chaleurs, et voici que la Chambre des Communes, spécialement chargée du contrôle des deniers publics, se refuse lorsqu'on offre de lui prouver que l'un de ses membres, et qui plus est un ministre de la couronne, a reçu directement de la compagnie du lac St Jean une somme de \$100,000 qu'il a employé à des fins corruptrices.

Allons, tout mieux. Le public finira par s'apercevoir à quelle espèce d'hypocrites il a affaire.

Que sont devenus les vantiards de sir John Thompson et de ses organes?

La latitude la plus complète devait être donnée à l'opposition pour mettre à jour les abus qu'elle pourrait signaler, et à la première occasion qui se présente on étouffe l'enquête sous les prétextes les plus futiles.

Si jamais l'intervention du gouvernement peut être justifiée, c'est bien dans le cas actuel.

Il s'agit de savoir si les moyens d'exception doivent toujours être employés contre les libéraux, ou si ceux qui y ont recours sont sincères lorsqu'ils prétendent qu'il y a des cas où il est du devoir du représentant de la couronne d'intervenir pour mettre fin au pillage des deniers publics.

Ne serait-ce que pour mettre les autorités en demeure de se déjurer ou de continuer la mise en vigueur du système qu'elles ont inauguré à Québec, l'opposition devrait insister auprès du gouverneur-général pour obtenir une commission royale malgré la majorité servile qui règne à Ottawa.

M. Thompson nous dit de nous adresser aux tribunaux. Ils sont jolis vos tribunaux, présidents, comme ils le sont presque tous, par des juges de votre école, nommés par vous, qui attendez de vous leur avancement, et dont quelque-uns ont été nommés tout récemment une idée d'impartialité que l'on peut attendre de leur part dans les procès qui touchent à la politique?

Sir John sait parfaitement que les tribunaux ne seront pas saisis de cette affaire.

Il craint qu'une enquête complète ne dévoile un état de chose propre à faire connaître le gouvernement sous son véritable jour.

Il ne veut pas d'une enquête, et préfère manquer à sa parole plutôt que d'exposer le gouvernement dont il fait partie à tomber égaré sous le poids du mépris public.

TILLEY VS ANGERS

Nous avons annoncé l'autre jour qu'en dépit des clameurs de l'opposition néo-brunswickienne et de la pression que le gouvernement fédéral a dû exercer sur lui, sir Leonard Tilley a refusé d'accorder la commission royale demandée par les accusateurs de M. Blair.

Quelques feuilles blanches, grandes admiratrices du coup d'Etat de M. Angers, avaient prédit que le Nouveau-Brunswick serait le théâtre d'un nouvel attentat de ce genre. Les journaux conservateurs anglais s'abstenent cependant de se prononcer. C'est que les coups d'Etat, cela est bon tout au plus pour une province française, et qu'on ne tient pas à les imposer à une population d'origine anglo-saxonne.

Lorsque le télégraphe eut apporté la nouvelle que M. Tilley refusait de suivre, contre ses avis constitutionnels, les conseils que la minorité se permettait de lui donner, la *Gazette* sortit de son mutisme pour dire qu'il avait bien fait, attendu que les constitutions doivent être violées le moins possible.

C'est dommage que la *Gazette* ait attendu si tard pour faire cette découverte, mais c'est toujours une consolation pour la province française que de savoir qu'elle est seule exposée à souffrir des caprices du tyranne autocratique.

Voyant que M. Tilley interprète la responsabilité ministérielle autrement que M. Angers, les feuilles blanches entreprennent d'expliquer pourquoi. Voici ce qu'en dit le *Monde*:

"Nous croyons que Son Honneur a parfaitement raison de prendre cette attitude, vu que la Législature est en pleine session."
"La Couronne, en accordant une commission royale, méconnaît l'existence de la Chambre d'Assemblée et aurait eu recours à un mode d'enquête injurieux pour les représentants du peuple."

"L'enquête aura lieu devant le comité des privilèges de la Chambre."

Cette explication est grande comme le *Monde*. La Chambre étant en session,

le lieutenant-gouverneur ne pouvait nommer une commission royale à la demande de la minorité. C'est bien aussi notre avis, mais eût-on été en pleine session parlementaire, que cela ne l'aurait pas dispensé de se laisser guider par ses avis constitutionnels et non par leurs adversaires.

M. Angers n'a pas eu autant de scrupules. La Législature de Québec n'était pas en session, mais elle aurait dû l'être. Au lieu de la convoquer il l'a dissoute. Il avait auparavant eu le soin de nommer une commission royale et de congédier ses ministres à la demande des intrigués de la minorité.

Le *Monde* a trouvé qu'il avait parfaitement raison, la *Gazette* aussi.

Chaque fois que les journaux conservateurs anglais trouvent qu'un tory a bien fait, le *Monde* applaudit.

Dans le cas actuel, M. Tilley a suivi la ligne de conduite qui lui était tracée de ce qu'il faut faire. Le *Monde* applaudit, mais sans savoir pourquoi.

M. Tilley pouvait se passer de son approbation et M. Angers ne sera pas très flatté de voir rappeler aussi maladroitement au public que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec a méconnu l'existence de la Chambre et eu recours à un mode d'enquête injurieux pour les représentants du peuple.

Aux vainqueurs les dépouilles

Les destitutions sont à l'ordre du jour. Déjà une centaine d'employés, pères de familles, pour la plupart, ont été congédiés par le gouvernement paternel de M. de Boucherville, qui n'en est encore qu'à ses débuts s'il faut en croire ses organes.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que toutes les victimes avaient été nommées par le gouvernement Mercier. Cette rage de destitution ne s'arrêtera que le jour où il ne restera plus dans le service civil un seul employé soupçonné d'avoir, avant sa nomination, fait preuve de tendances anti-conservatrices.

Les journaux bleus applaudissent à mesure qu'ils voient augmenter le nombre des emplois disponibles. Les aspirants *rouf de cuir* jubilent et se violent déjà confortablement installés à la crèche gouvernementale.

Ce n'est pas à eux que la presse conservatrice fera croire que toutes ces destitutions ont pour but l'économie des deniers publics.

Le savent, comme tout le monde du reste, que le nombre des emplois ne sera pas diminué, et que tout ce remède aura pour effet de leur procurer les salaires qu'ils convoitent.

Le gouvernement de Boucherville ne nous inspire pas assez de confiance pour que nous le croyions capable de pratiquer l'économie, même aux dépens de ceux qu'il considère comme ses adversaires.

Il a trop d'appétits à satisfaire, trop de convalescents à assurer, trop de trahisons à récompenser, pour pouvoir laisser longtemps inoccupés les emplois de ceux qu'il vient de mettre à la porte. Dans la plupart des cas, le service public souffrirait de l'abolition de ces charges.

Les abolir ce ne serait pas pratiquer l'économie, mais se rendre coupable d'une parcimonie aussi condamnable que la prodigalité.

Le nouveau cabinet comprend cela. Plutôt que d'exposer à ce reproche, il préfère remplacer par ses créatures les employés qu'il chasse aujourd'hui sous prétexte d'économie.

Une cinquantaine de dépouilles, telle est la devise du gouvernement au moment de l'occupation. Pour le moment il cherche des prétextes pour expliquer ses injustices et l'économie n'en est qu'un entre plusieurs.

L'autre jour, c'était M. P. M. Sauvage que l'on congédiait, probablement pour le punir d'avoir été autrefois correspondant de *l'Éclair*. On donnait pour raison de cette destitution que M. Sauvage n'avait pas été nommé au verin d'un arrêté du conseil.

Hier, c'était le tour de M. J. A. St-Marie, huissier auditeur de la Cour d'Appel, qui, lui, a été bien et dûment nommé par arrêté du conseil en 1887, un homme qui s'est abstenu de toute participation aux luttes politiques et qui a toujours rempli ses devoirs avec la plus grande ponctualité.

On destitue à droite et à gauche, partout où l'on peut découvrir des employés nommés par les libéraux. On a besoin de leur place: on les prend. Ce n'est pas plus malin que cela.

Le service public s'arrange comme il pourra. Ce qu'il importe c'est de récompenser les créatures bleues; c'est de leur faire des rentes au dépens du public.

N'est-ce pas pour cela qu'on a vu le pouvoir? et ne faut-il pas que les gens à bons principes vivent aux dépens des contribuables?

C'est surtout dans le département de l'hon. T. C. Casgrain que la persécution fait son plein. M. St-Marie, sans le moindre avertissement préalable, a reçu hier un avis d'interdiction, au nom du procureur-général, que ses services ne seraient plus requis à partir de ce jour.

C'est une manière assez cavalière de congédier un loyal employé qui, par sa conduite, a souvent mérité et obtenu les éloges de ses chefs. Elle est jointe à la justice de M. le procureur-général.

plus grave. L'exemple suivant en fournit la preuve:

Mardi dernier, à la Chambre de Commerce, M. G. Ramsay et M. Henry Lyman ont fait ressortir la position anormale que les officiers de douane occupent actuellement devant la loi. Ils ont cité le cas de MM. P. D. Dods & Cie, de cette ville.

Ces messieurs avaient importé une caisse de pointes de diamant à l'usage des vitriers. La caisse fut envoyée à l'entrepôt d'inspection, dûment entrée en douane, et les droits furent payés. Après ces formalités, lorsque la caisse eut été remise aux consignataires, on constata que le contenu en avait été enlevé.

La preuve entendue ayant établi que les diamants avaient été volés pendant qu'ils étaient sous la garde des officiers de la couronne, MM. Dods réclamèrent la valeur des objets volés, qui s'élevait à la somme de \$160.

Leur demande fut accueillie par un refus. En désespoir de cause, ils s'adressèrent aux tribunaux, mais ils furent déboutés de leur action, la Cour déclarant que les autorités douanières ne sont aucunement responsables de la sûreté des marchandises qui leur sont confiées.

Cette décision est probablement conforme à la loi, mais elle n'est certainement pas conforme aux préceptes de la justice et de l'équité.

Voici un importateur qui non-seulement perd ses marchandises, mais, ce qui est encore plus odieux, c'est qu'on lui fait payer des droits sur des marchandises qu'il n'a pas reçues. Les marchandises disparaissent mystérieusement de l'entrepôt d'inspection de la douane, et les importateurs n'ont aucun moyen de se faire rendre justice.

Puisque les employés de Sa Majesté ont le droit de prendre possession des marchandises importées, on devrait au moins les tenir responsables de la production de ces marchandises après que les formalités nécessaires auraient été remplies.

À leur défaut, la Couronne devrait être responsable. C'est un spectacle peu édifiant que de voir un gouvernement chargé de protéger les intérêts de ses administrés, s'emparer de vive force des biens meubles qui leur appartiennent et refuser de les remettre ou d'en rembourser la valeur.

CHAUCUN SON TOUR

Extrait d'un article de la Presse:

"La position des membres du cabinet est d'autant plus pénible qu'ils ont à peine fait disparaître le titulaire d'une sinécure des rôles d'un ministre, qu'ils reçoivent cinquante demandes de postulations brulant du désir de remplacer le sacrifié."

Il paraît qu'il y en a trop de candidats, mais la Presse ne désespère pas de les satisfaire les uns après les autres. Allons, messieurs, un peu de patience! Chacun son tour. Vous serez tous placés à mesure que l'occasion le permettra au gouvernement. La Presse nous en donne l'assurance, lorsqu'elle dit:

"Certes ceux qui ont pris part à la lutte ont droit à une marque quelconque de reconnaissance et ils la recevront, ils peuvent en être assurés, à chaque occasion qui permettra au gouvernement de leur donner sans commettre d'injustice."

Le gouvernement fait bien son possible pour faire naître l'occasion. Quel qu'on dise la Presse, il n'hésite même pas à commettre des injustices, mais il ne peut toujours pas remplacer chaque sacrifié par cinquante sinécures.



MEXICAN FRUIT

Chewing Gum
Le seul Gomme Méxicain fabriqué au Canada.
Cinq cents le morceau. Écrivez à:
V. R. SOUHERVILLE,
London, Canada.

J. A. MERCIER

Courtier d'Assurances et Agent d'Immeubles
Bâtiment "New-York Life"
CHAMBRES 315-317, MONTREAL.
Téléphone 948
34-jan
Boulevard St-Jacques, 1100.

MATICO

DE GRIMAULT & Cie.
Pharmaciens à Paris.
L'UNION DE MATICO DE GRIMAULT & Cie. a acquis en quelques années une réputation universelle, et garantit en peu de temps les soufflements les plus rebelles.
CAPSULES DE MATICO DE GRIMAULT & Cie se fatiguent pas l'estomac, comme le font toutes les capsules au copal liquide et au caoucho, et guérissent rapidement.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES
AU CANNABIS INDICA,
DE GRIMAULT & Cie.
Pharmaciens à Paris.
Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'Asthme, l'Oppression, la Toux Nerveuse, les Catarrhes, l'Insomnie, etc.

J. E. TOWNSEND,

RUE SAINT-JACQUES SEULEMENT.
Coin de la petite rue St Antoine. Téléphone 1906.

CELUI qui vend ce qu'il y a de mieux dans le genre trouve sa meilleure annonce dans ce qu'il vend.

La qualité du café que nous vendons sous notre MARQUE DE COMMERCE est la seule annonce dont nous nous occupons.



Achetez notre Café, et par ce que vous achetez, jugez-nous.

Le succès du commerce anglais est dû en grande partie à nos Marques de Commerce anglaises, parce qu'elles représentent dans le monde l'honnêteté et l'intelligence. (Cobden.)

CHASE & SANBORN

435 Rue St-Paul—Montréal.

ANNONCE IMPORTANTE

JOHN MURPHY & CIE

Printemps 1892

DES MAINTENANT.

Il est des plus important pour le public acheteur de visiter nos magasins dès à présent afin de pouvoir faire une inspection minutieuse de notre importation de printemps qui est d plus importante.

SI VOUS DESIREZ

Si vous désirez une nouveauté quelconque, c'est des maintenant que vous devez en faire le choix.

"Notre Importation consiste"

Notre principe n'est pas d'importer que quelques articles en grande quantité de chaque mais d'importer une variété infinie d'articles de Modes, dans tous les prix et qualités.

LE RESULTAT

Le résultat est que toute personne achetant un article de mode à nos magasins, soit en manteau, robe, etc., à la satisfaction de ne pas rencontrer sur ses routes 50 ou 100 personnes portant la même robe ou le même manteau qu'elle porte elle-même.

Tout cela est Evité.

Tout cela est évité en achetant à nos magasins car nous sommes "Importateurs" et nos porteurs détaillent dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire, de "hautes nouveautés en grand de variété" et non pas des quantités énormes de quelques articles en quantités suffisantes pour servir.

1000 PERSONNES

avec le même article.

NOS DIFFERENTS DEPARTEMENTS

MANTEAUX

Le plus riche département de Manteaux en cette ville, prix toujours les plus bas.

ETOFFES A ROBES

Il est admis par toutes les Dames que notre département d'Étoffes à Robes est inégalable pour son assortiment et ses bas prix.

INDIENNES et SATEENS

Nos Indiennes et sateens font l'admiration de tous, on y voit les plus riches Samens dans ce département qui peuvent être produits, les Indiennes sont inégales et surtout à bon marché.

Département de Sous-Vêtements.

Ce département qui est reconnu par le public acheteur comme possédant les meilleures marchandises dans cette ligne, va soutenir dignement sa réputation par l'importation de printemps. C'est dans ce département que l'on trouve la fine soie blanche non teinte à 7

Colonne Carsley

Magnifique assortiment de toutes les dernières nouveautés en modes du printemps et d'été.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

Modes de Paris. Modes de Londres. Modes de Berlin. Modes de New-York et modes de tous les autres centres de modes fashionable.

LEON XIII et l'Amérique

Extrait d'un article du Moniteur de Rome

Leon XIII a toujours aimé et admiré les Etats-Unis. Comme tous les hommes qui voient de haut et de loin, il a fait des vœux pour le développement de ses destinées.

Voilà pourquoi l'acte du Pape est grand. Voilà pourquoi il est un geste d'avance et un pas de plus pour le pontificat américain.

Ce double rayonnement sera un jour fructueux pour le continent. Celui-ci a besoin de nouveaux modes de gouvernement, et les Etats-Unis peuvent lui fournir des spécimens.

Le bruit court à Saint-Louis du Sénégal que le capitaine Ménéard a été massacré par les forces de la colonie française commandée par le colonel Humbert.

Il est possible que le capitaine Ménéard, qui était parti, il y a deux ans, de la côte d'Ivoire pour explorer le pays situé entre cette côte et le Haut Niger.

La France va donc être obligée de faire la guerre à un royaume africain. Elle a décidé d'envoyer au Dahomey deux régiments de tirailleurs sénégalais et deux batteries d'artillerie.

Le comte de la Roche-Furber et les autorités des possessions françaises du Dahomey prend chaque jour un caractère plus sérieux de gravité.

La pièce représentée hier soir, à l'Académie de Musique a eu beaucoup de succès. Au Théâtre Royal, "A Barrot of Money" continue à attirer une foule nombreuse.

Les socialistes persistent dans leur intention de célébrer le 1er mai par une grande démonstration. M. Fernand a été arrêté par la police.

M. Rouanet, conseiller municipal de Paris, a exprimé l'espoir que les membres socialistes de cette assemblée prendraient une attitude bien nette et invitassent les classes ouvrières de Paris à prendre part à la fête du travail.

CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée nombreuse et intéressante Hier soir a eu lieu l'assemblée annuelle de cette chambre, sous la présidence de M. L. E. Morin, père.

Il fut décidé ensuite que la chambre se réunirait tous les mardis soir jusqu'à épuisement du programme pour définir les pouvoirs de ses délégués au congrès des chambres de commerce de l'Empire britannique.

M. L. E. Morin fils, donna ensuite lecture d'un travail très complet sur les lignes télégraphiques et téléphoniques, leur histoire, leur formation et leur usage.

La chambre a avancé les questions de tarif sur les colis postaux, la mauvaise administration des bureaux de poste, l'imposition des droits sur les œufs venant des Etats-Unis, la taxe municipale des poteaux télégraphiques, le maintien des droits accrus d'importation sur le lard et finalement sur les frais de transport.

Les nouveaux membres ont été admis. Ce sont MM. L. E. Beauchamp, président de l'Association des Marchands détaillants de Montréal, J. J. Archambault, marchand; Frs Archambault, marchand; P. B. Futchambault, marchand; J. J. F. Tarte, directeur de Commerce, J. M. Dinand, marchand, J. M. Barsalou, de la maison Barsalou et Cie.

Le diocèse de Valleyfield Nous avons annoncé hier qu'il est probable que le sacre de Mgr Emard aura lieu le 8 juin prochain, en l'Eglise de Ste-Cécile de Valleyfield.

Le comité de la refonte des règlements A trois heures, hier après-midi, le comité de la refonte des règlements municipaux s'est assemblé.

Le comité des citoyens tiendra le comité des échevins en courant de ses travaux. La pièce représentée hier soir, à l'Académie de Musique a eu beaucoup de succès.

Le comité des citoyens tiendra le comité des échevins en courant de ses travaux. La pièce représentée hier soir, à l'Académie de Musique a eu beaucoup de succès.

Le comité des citoyens tiendra le comité des échevins en courant de ses travaux. La pièce représentée hier soir, à l'Académie de Musique a eu beaucoup de succès.

Le comité des citoyens tiendra le comité des échevins en courant de ses travaux. La pièce représentée hier soir, à l'Académie de Musique a eu beaucoup de succès.

VENTES PAR ENCAN

Par BENNING & BARSALOU MEUBLES DE MENAGE Ventes du Printemps 1892.

Les soumissions sont prises, pendant le printemps à 5 heures spécialement de la vente d'objets et de meubles de ménage.

VENTE DE MEUBLES A L'ENCAN. Nos soumissions sont prises, pendant le printemps à 5 heures spécialement de la vente d'objets et de meubles de ménage.

Red Bank Stock Farm MONTREAL. VENTE par ENCAN CHEVAUX DE PRIX DE PREMIERE CLASSE ET PUR SANG.

Les soumissions sont prises, pendant le printemps à 5 heures spécialement de la vente d'objets et de meubles de ménage.

PAR M. HICKS & CIE VENTE DE Meubles de Menage de haute classe Américains et Canadiens.

VENTE TRES ATTRAYANTE. Meubles de ménage, des meilleurs fabricants, et objets d'art.

ENVELOPPES 110,000 ENVELOPPES BLANCHES No. 7 LEGIEREMENT ENDOSMAGES.

MORTON, PHILLIPS & CIE. Papiers, Fabricants de livres blancs, stationnaires.

WATSON & DICKSON 33 Rue St-Jacques. Agent à tout bout de stock de WATSON & DICKSON.

TERMINANT LA VENTE. Avertissement de vente de la maison No. 114, Rue St-Antoine.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES VENTE par ENCAN Meubles de Ménage

Les soumissions sont prises, pendant le printemps à 5 heures spécialement de la vente d'objets et de meubles de ménage.

VENTE PAR ENCAN MEUBLES DE MENAGE. Les soumissions sont prises, pendant le printemps à 5 heures spécialement de la vente d'objets et de meubles de ménage.

J. & P. BRUNET. Cote des Neiges, Montréal. Importateurs et Manufacturiers de MONUMENTS, NIMES, CHARTEERS, POUBAUX, COPINGS et TOILES SORTES POURRAGES DE CIMETIERES.

RUE ST-LAURENT. AVIS AUX INTERESSES. Avertissement public de la vente de la propriété de la rue St-Laurent.

RUE CATHEDRALE. Avis public de la vente de la propriété de la rue Cathédrale.

CIMENT A COUVRIR SPARIAN. Nouveaux produits et garanties.

PACIFIQUE CANADIEN. TAUX REDUITS POUR LES FETES de PAQUES.

O. CAUCHON, T. PREFONTAINE. Bois de Sciage et Charpente COURS A BOIS.

L. N. DENIS, TAPISSERIE. A BON MARCHÉ.

O. DUFRESNE, Jr., & FRERE. Bois de Sciage.

Riches et Utiles Cadeaux

OFFERTS A TOUS LES ACHETEURS CHEZ DUPUIS FRERES.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

COGNAC JOCKEY CLUB. CARTE D'OR V. S. O. P. \$12.00 LA CAISSE.

EXTRA A NOS ANNONCEURS

Nos annonceurs sont priés de ne pas oublier qu'il faut nous adresser la copie des annonces le Vendredi pour le numéro du Samedi, afin de nous permettre de faire face à toutes les demandes de publicité.

UN TRUC

DEUX CONFATATIONS POUR VAUDEMILL

M. Alphonse Charbonnel est fait péti-tionnaire

M. McMillan, député de Vaudeuil, a en recours à un truc grossier pour tâcher de jouer nos amis dans son comté.

Samedi dernier, il faisait contester son élection par M. Alphonse Charbonnel, entrepreneur du gouvernement, dans la douce espérance que les rouges resteraient tranquilles et désarmés en face de cette procédure.

Mais, M. McMillan avait mal calculé. Car, hier, nos amis ont fait les démarches nécessaires pour contester son élection et même il a reçu signification de la requête demandant l'annulation de son mandat pour cause de corruption.

Le requérant demande même le siège en faveur de M. Harwood. Les biens n'ont donc pas réussi à "monter le coup" à nos amis de Vaudeuil.

PROFESSION DE FOI

Le "Sud" se déclare en faveur de l'annexion

Le "Sud" a publié hier un article dont nous détachons les passages suivants :

" Nous sommes carrément en faveur de l'annexion avec les Etats-Unis.

" Les récents événements politiques, l'union de l'élément anglo-américain en Ontario, c'est-à-dire les croyances religieuses et politiques, pour raffermir le parti tory d'Ottawa et égarer l'élément français et libéral, rend impossible, plus longtemps, le maintien du statu quo et nécessaire l'union de la Confédération du Canada.

" Nous avons perdu toute foi en la force des partis politiques existants ; il n'y a réellement qu'un seul parti actuellement au Canada, c'est le parti tory ; le parti de l'union législative, le parti rétrograde, le parti anglais enfin, les autres ne comptent plus."

M. McCONNELL

Il ne retirera pas sa resignation

M. McConnell interrogé, ce matin, par un journaliste a déclaré qu'il ne retirera pas sa resignation.

Le démissionnaire n'est pas un fonctionnaire unique et un candidat aussi bien qualifié peut être facilement trouvé.

C'est ce que nous a fait remarquer un écrivain qui se rappelle encore le petit scandale d'un mandat de dévervoir et qui a en la temps de se former une idée sur les qualifications de M. McConnell.

L'édilité paraît bien décidée à ne pas faire de courbettes devant un homme qui s'est montré rien autre chose qu'un surintendant d'aqueduc bien ordinaire.

EST-CE L'INCENDIAIRE P

Arrestation d'un homme soupçonné d'avoir incendié un magasin

Les commissaires des Incendies Poirier et Perry ont repris ce matin leur enquête au sujet du marché Bonsecours.

Comme ils poursuivirent leur enquête à huis-clos, nous ne pouvons rien connaître des témoignages qui ont été donnés.

Tout ce que nous savons, c'est que les témoins entendus ont favorisé l'arrestation d'un nommé O'Shea qu'on soupçonne d'avoir mis le feu au marché Bonsecours.

O'Shea est actuellement dans les cellules.

TUE PAR UN BOEUF

Pénible accident ce matin aux abattoirs de l'Est

Vers les neuf heures, ce matin, un pénible accident est arrivé aux abattoirs de l'Est.

Un malheureux du nom de Lussigneaux, poussant un bœuf, est tombé par terre et l'animal lui a donné de violents coups de sabot et de la corne tellement qu'il est mort dans la voiture d'ambulance en route pour l'hôpital. A trois heures est arrêté, le coroner Jones a ouvert une enquête.

SAISIE DE TABAC

Les autorités américaines et le tabac en Ontario

M. George W. Whitehead, agent spécial du département de Trésor des Etats-Unis, a saisi mardi trente balles de tabac en feuille qui avaient été expédiées de Montréal à New-York.

La valeur de ces trente balles était de \$10,000 et les autorités américaines prétendent qu'elles ont été frauduleusement déclinées dans l'envoi. D'après l'entrée faite, ce tabac ne payait que vingt-cinq cents par livre, tandis qu'il aurait dû payer \$2.00 par livre.

Les propriétaires de ce tabac font tous leurs efforts pour empêcher la confiscation, mais il n'est pas probable qu'ils puissent réussir.

Mort subite

Madame Russe Senécal est morte subitement, ce matin, à sa résidence.

Les compagnies d'assurances

Les assurances mettront un retard inappréciable à liquider leurs sinistres. Divers régulateurs, éprouvés dernièrement par le feu, se plaignent des retards qu'ils trouvent déplaisants ; car au moment actuel, qui est le plus important pour la vente du printemps, il leur est pénible de voir, par suite des retards de paiements, la foule courir chez leurs compagnies, quand eux-mêmes doivent tenir leurs portes closes.

Disparus

Le fils de M. Ferras, de la rue St-Denis, est encore disparu. C'est le même petit garçon qu'on a arrêté il y a un mois, sur un convoi allant à Winnipeg.

Dissolution de sociétés

MM. Daoust & Gendron, architectes, ont dissous leur société. La société Gaudier, Telmosse & Cie a aussi été dissoute.

LE FLEUVE

L'eau est presque au même niveau qu'hier

Le danger d'une inondation est passé

Il y a pas un changement considérable dans l'aspect du fleuve en face de la ville.

Cependant, nous devons dire que l'eau a baissé de quelques potences et qu'en face de la place Jacques-Cartier, il y a eu toute la journée une immense nappe d'eau qui est restée parfaitement nette.

Le courant n'a pas charroyé de glace aujourd'hui.

M. Barlow nous a déclaré que le danger d'une inondation était à peu près passé, mais que toutefois les glaces du lac Saint-Louis n'étaient pas encore descendues.

Un grand nombre de caves de la rue des Commissaires sont inondées. La glace du Richelieu est rendue à Saint-Charles et on croit que cette rivière sera libre demain.

L'inondation cause assez de dégâts à Longueuil où la glace n'a encore fait aucun mouvement et où l'eau s'est tenu hier au même niveau. Ce matin, cependant, elle a baissé de quelques potences.

Les dégâts nous informent qu'à Béancourt, hier soir, le pont de glace s'est complètement brisé et que le fleuve est à peu près libre aujourd'hui. L'eau, cependant, y est très haute et a causé certains dégâts sur les rives.

Hier, quelques personnes ont fait la traversée de Sorel à Berthier en chaloupe.

Mort de M. John Ostell

Nous avons encore aujourd'hui à enregistrer la mort d'un vieux citoyen de cette ville, M. John Ostell.

Le défunt était natif d'Angleterre et venait d'habiter ses 79 ans. Il est décédé le 24 mars à 11 heures du soir, à son domicile, 140 rue St-Jacques, où il avait été admis à l'hôpital le 22 mars.

M. Ostell était ingénieur et architecte ; il a participé à la construction de notre vieux palais de Justice, du pont Victoria, etc.

Il était retiré des affaires depuis deux ans, à cause d'une maladie de cœur, et ne faisait souffrir depuis longtemps.

M. Ostell a toujours été un libéral et a rendu des services signalés au parti ; son décès est la disparition d'une grande figure dans notre monde social et politique.

Acquis

Le procès du jeune Forsyth, soupçonné d'avoir causé la mort de Lagacé, de Mont-Carmel, a eu lieu hier. L'enquête a prouvé que le défunt était mort de causes naturelles, et l'accusé a été mis en liberté.

Après l'enquête de Coroner, tenue immédiatement après la mort de Lagacé, on a cru devoir faire exhumer le cadavre et faire faire l'autopsie par ce qu'on a appris que le défunt était en une querelle avec le jeune Forsyth.

Chemin de fer

Le chemin de fer Adirondack et St-Laurent, qui a été mis en opération par la Canadian Atlantic Ry, est passé entre les mains de la C.N. de Vermont Central. Le chemin a 87 milles de long. Durant l'été, 150 autres milles seront construits par la Cie Adirondack, entre Ottawa, Montréal et New-York.

La compagnie du gaz

La compagnie du gaz de Montréal, a eu sa réunion annuelle hier.

Les membres directeurs ont été réélus et M. Jesse Joseph reste encore président du bureau de direction.

La compagnie a décidé d'émettre de nouvelles obligations pour un montant de \$100,000 afin de pouvoir accomplir les améliorations projetées.

Personnel

M. Glackmeyer est à peu près tous les jours dans le même état.

— Notre ami M. W. Larose, avocat, est allé à Springfield, Mass., pour affaires personnelles.

— Nous sommes heureux d'apprendre que le capitaine Roy prend beaucoup de mieux.

Rapide ailier

Alphonse Brunelle, de la rue Champlain, a été condamné ce matin à \$5 de jours de prison pour avoir conduit un cheval à une allure indécrite.

Sous examen

François Landry, journalier de la rue Maisonneuve, a été traduit ce matin devant le Recorder.

Il est actuellement sous examen, car il paraît atteint de folie.

Nécessités condamnées

Henri Piché, John Murphy et John Clertite ont été condamnés ce matin pour avoir mené dans la rue Dorchester et pour s'être enivrés.

Tournee

Le comté de feu a fait aujourd'hui l'inspection des divers casernes de la ville. Plusieurs échevins et journalistes accompagnèrent les membres de ce comité.

Nouveau bureau

La compagnie de télégraphie "Great North Western" a ouvert un nouveau bureau au coin des rues Tremblay et Ste-Catherine, à la Côte Ste-Ann.

Aux prochaines assises

Le magistrat Dugas a condamné, ce matin, à subir leur procès aux prochaines assises.

Les accusés de vol.

Chers voisins

Depuis hier, les chars urbains circulent dans les rues St-Denis et Ste-Catherine. Ils sont dirigés par M. Laurent ?

An collège St-Laurent

Les élèves du collège St-Laurent se préparent à célébrer la fête de leur supérieur, le Père Dion.

A cette occasion, il y aura grande soirée dramatique et musicale.

Nouveau magasin

MM. Patz & Lamouche vont ouvrir un superbe magasin de peintures, ferronneries, tapisseries, matériaux artistiques, etc., au No 1788, rue Ste-Catherine.

Ces messieurs sont parfaitement connus dans le monde commercial et ne tarderont pas à doubler l'immense clientèle qu'ils ont su se faire comme peintres.

Ils auront un assortiment des plus complets et rivaliseront avec les meilleurs établissements du genre. Ses successeurs, comme par le passé, de tous travaux de peinture, blanchissage, etc.

LA DIPHTERIE

Dans un grand hôtel de Québec

Les dépêches nous apprennent qu'on a découvert deux cas de diphtérie, hier, au Florence, un des plus fashionable hôtels de Québec.

En effet, la découverte que les deux enfants de M. Sam. Harris, un des pensionnaires à cet hôtel, étaient atteints de cette terrible maladie a créé un véritable émoi dans la vieille capitale et le résultat a été que les officiers du bureau d'hygiène ont dû placer la bâtisse.

Les deux petits malades ont été emportés à l'hôpital et les appartements occupés par la famille Harris, au Florence, ont été désinfectés.

Le bureau d'hygiène de Montréal a les yeux ouverts.

UNE FEMME ASSASSINEE

Par son mari à Lawrence

Le meurtrier est un Canadien

Un meurtre horrible vient d'être commis à Lawrence, Mass.

Mardi soir, vers sept heures, un nommé Pierre Hénault, serfouren de la Cie Boston & Maine, a tiré un coup de revolver sur sa femme Minnie, qui est morte sur le champ.

Le meurtre a été commis à l'aide d'un revolver à six coups et à la tête, puis il a pris la fuite.

Hénault était assé depuis quelque temps de sa femme qui tenait un restaurant. Il était excessivement jaloux. Depuis sa séparation de corps, Madame Hénault a découvert que son mari avait une seconde épouse à Plainfield et depuis elle a cessé de le revoir.

Mardi soir, les deux époux se sont rencontrés près du restaurant.

Minnie se rendait dans un magasin de nouveautés. Hénault l'arrêta, lui parla pendant quelques minutes et, soudain, lui déchargea, à bout portant, son revolver dans la tête. Le meurtre fut si promptement commis et la rue était si sombre que le métrable eut toutes les facilités possibles de s'échapper.

La police s'est mise de suite à sa recherche, mais elle n'a pu le retrouver.

Hénault est un Canadien. Il parle bien anglais. On croit avec assez de raison qu'il a pris la fuite dans la direction du Canada.

Hénault a déjà été arrêté plusieurs fois pour refus de payer à la subsistance de sa femme et pour l'avoir frappée.

DE TOUT UN PEU

A trois heures, hier après-midi, le feu s'est déclaré au No 10 F. G. Lattreille, boucher, 455 rue Dorchester. Peu de dommages.

M. Parent, l'ingénieur des canaux du gouvernement, dit que le projet de canal exige de grandes réparations absolues, parce qu'aujourd'hui l'eau sera mise dans ce canal une semaine plus tôt qu'à l'habitude.

— Mark Sing, chinois établi depuis quatre ans au Canada, a prêté le serment d'allégeance à Sa Grâce le Majoré à la Reine hier.

— Le baron de Hirsch, écuyer belge, qui a passé deux ans à St-Vincent de Paul, a voulu aussi se faire naturaliser, mais sa demande a été refusée.

Le rôle de "modèle"

Un procès assez étrange s'instruit à la Cour Supérieure devant l'honorable juge Morrison. Un nommé Krommerman a accusé M. Keller, marchand-tailleur, pour \$150 de dommages subis dans les circonstances suivantes :

Le demandeur était en apprentissage chez le défendeur et fut congédié par son patron, parce qu'il refusait de servir comme modèle (dummy) à essayer les habits.

L'apprenti allégué que depuis son entrée dans cet établissement, il n'avait fait d'autre métier que de poser avec les habits de ceux qui l'avaient avancé fort peu dans les éléments de son métier. Il poursuit pour les dommages que lui cause ce renvoi.

Tu tunnel

Les citoyens de Vaudeuil ont adressé au Grand Tronc une requête demandant de faire construire un tunnel à la traversée de chemin de fer, appelé Petite Côte des Français.

Nouveau meurtre au Long Island

La police de Long Island City se trouve en présence d'un nouveau meurtre mystérieux à élucider, et qui paraît se rattacher, comme le récent assassinat de défective Arnold à la grève des ouvriers de la grande fabrique de fer et d'acier de poëles Simonds, dans Boudon avenue.

Des ouvriers occupés à élargir et à approfondir le cours d'eau, connu sous le nom de Jack's Creek, et sur le bord duquel est construite la fabrique, ont trouvé dans le cours de ce ruisseau, encore inconnu, mais qui a été évidemment assassiné. Les vêtements du défunt semblent indiquer qu'il était un ouvrier employé dans la fabrique de fournaux.

Le corps de cet infortuné se trouve dans le canal de Long Island City et des centaines de personnes, parmi lesquelles de nombreux grévistes, sont allées le voir ; mais aucune n'a pu le reconnaître.

Les grévistes prétendent qu'il n'y a plus de plus turbulents à venir de la grève se prolonge. Ils surveillent nuit et jour les abords de la fabrique et menacent de faire un mauvais parti à tous les ouvriers qui consentiraient à prendre leurs places.

Malgré cela, plusieurs nouveaux ouvriers ont déjà été conduits en voiture à la fabrique, où ils couchent et mangent, et ils n'en sortent pas jusqu'à ce que les grévistes se dispersent ou consentent à reprendre leur travail.

Une bronchite durant depuis un an, guéri par un remède

M. Baridon, pharmacien, 1701 rue Ste-Catherine Montréal. Cher monsieur, je vous soussigné certifie que par l'emploi du BAUME RHUMAL, je me suis complètement guéri d'une bronchite aiguë que j'avais essayé de guérir depuis plus d'un an. J'ai eu essayé tous les remèdes possibles, je dois dire qu'il n'y a eu que l'usage de 2 bouteilles de BAUME RHUMAL qui m'ont complètement guéri. Je suis heureux de le certifier pour que tout le monde puisse connaître son efficacité. Je suis votre dévoué,

M. A. CHENIER, 181 rue Panet, 57

AVIS

Ces qui ont besoin de nouvelles finissent d'aller visiter le grand magasin populaire de F. Lapointe. Là vous trouverez au choix considérable d'ameublements de salon, chambres à coucher, salle à diner, etc., à des prix très réduits pour argent comptant ou à des conditions faciles. L. LAPOINTE, 1531, rue Ste-Catherine, 87-100

— Très prochainement, réouverture de nos magasins A la Ville de Montréal.

TELEGRAMME

NOUVELLES DE QUEBEC

Decouverte mystérieuse

New-York, 7. — On a trouvé le cadavre d'une jeune femme dans la baie, hier après-midi. La victime semble être âgée d'à peu près 25 ans, mesure cinq pieds, deux pouces de grandeur, et est plutôt jolie. Le cadavre est dépourvu de ses vêtements à l'exception de ses bas et d'un soulier. On remarque un large jonc d'or uni au troisième doigt de la main droite, et au premier doigt de la main gauche une bague en or, ornée de trois diamants. On n'a rien pu découvrir encore qui puisse aider à une identification, mais on est généralement sous l'impression que le corps appartient à la plus haute société.

Vent dans leurs enfants

Berlin, 7. — Il est dit dans un dépêche de St-Petersbourg à la Gazette de l'Allemagne du Nord que des paysans, à Kieff, ont vendu leurs enfants pour quelques roubles avant d'émigrer.

La Banque d'Angleterre

Londres, 7. — La Banque d'Angleterre a réduit son taux d'escompte de 3 pour cent à 2 1/2 pour cent.

Renforts de troupes à la frontière

Odesa, 7. — L'armée russe sur la frontière turque va être renforcée. Les garnisons à Kars, Olli et Ardahan ont reçu des renforts. Les compagnies de steamships sur la mer Caspienne ont reçu ordre de se tenir prêtes à transporter des troupes au Turkestan.

Pierre Loti

Le dernier roman de Pierre Loti, *Madame O'Rourke*, est en vente à la Librairie C. O. Bouchard & Fils, tous les autres ouvrages de cet auteur et un grand nombre de Nouveautés littéraires. 3-57

Horrible boucherie

Belstaff, 7. — Un triple meurtre, d'une façon horrible a été découvert en cette ville hier. Allan Spiller, pris de rage contre sa femme, saisit un marteau et lui érasala tête. La cervelle de l'infortunée victime, ses cheveux et quelques parties de son crâne furent lancés en toute direction. Non satisfait d'avoir ainsi mis en pièces la tête de sa femme, Spiller prit un couteau et lui coupa la gorge.

Elle n'est qu'une femme et elle ne peut tout entendre à cette heure, mais son enfant a été découvert en train de trembler de frayeur, s'en fuyant dans une chambre pour échapper aux coups du meurtrier. Mais après avoir tué sa femme, il tourna sa rage sur ses enfants, et leur fit entendre les coups de son couteau sur leur tête. Spiller était depuis longtemps dans l'impossibilité de travailler, et considéré comme atteint de manie.

Les élections aux Etats-Unis

New-York, 7. — Il est dit dans une dépêche spéciale de Providence que Brown, le candidat républicain au poste de gouverneur, a une pluralité de 1,162 sur Wardwell dans quatre-vingt villes et districts. Les onze villes et districts laissent à Brown une pluralité certaine. Les républicains ont, sans aucun doute, une pluralité en faveur de tous les candidats. On espère, au quartier général républicain, avoir une majorité du vote populaire, mais il faudra avoir les retours complets, avant de pouvoir s'affirmer positivement. Le résultat dépendra de la législature, dont 32 aux républicains sur un vote conjoint, ou une majorité, moins trois. Les républicains concèdent 24 sièges aux démocrates. A Providence et autres districts, il sera nécessaire d'avoir de nouvelles élections.

Un seul prix : le plus beau système de commerce

Nous ne faisons qu'un seul prix pour nos chapeaux, personne ne peut dire que nos prix sont élevés en chiffres et sont les plus bas possibles.

CHAS DORVILLE & Cie, 1537 rue Ste-Catherine, 7-5-11-12

ON DEMANDE

Un homme avec un capital de quelques milliers de francs pour acheter des terres payables à la mort dans un grand magasin de meubles de Montréal. S'adresser 1051 rue Ste-Catherine. 11-100

NAISSANCE

Biancheri—En cette ville, le 6 courant, Madame J. W. Biancheri, née M. G. 111

CHERBOURG—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 30 ans, 9 mois et 12 jours, Marie Elizabeth Biancheri, épouse de Louis Charbonnel, sans profession.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le corps sera inhumé dans la sépulture de son défunt No 1275 rue Robit à heures 4 m. Prêt à se rendre à l'Eglise St Jean Baptiste et à la messe à 10 heures. Les frais de sépulture seront pris d'avance par le défunt.

Ostell—En cette ville, le 6 courant, John Ostell, âgé de 79 ans.

Le corps funéraire laissera la demeure de défunt 21 University, samedi, le 6 courant à 10 h. m. pour se rendre à l'Eglise St-Jean, rue de la Seigneurie, de la Côte Ste-Anne.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dussanet—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 30 ans, 11 mois et 6 jours, son défunt Marie Bernadette Dussanet, épouse de Louis Charbonnel, sans profession.

Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le corps sera inhumé dans la sépulture de son défunt No 1275 rue Robit à heures 4 m. Prêt à se rendre à l'Eglise St Jean Baptiste et à la messe à 10 heures. Les frais de sépulture seront pris d'avance par le défunt.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mort d'un gen. Itation

Rome, 7.—Le gén. Pianelli que l'on croyait être celui qui commanderait les forces italiennes en Albanie, la prochaine guerre, est décédé hier, à Vercelli.

Renforts de troupes

Paris, 7. — Le gouvernement a résolu de s'adresser au Parlement, afin d'obtenir un crédit de 2,995,000 francs, dans le but d'envoyer des renforts de troupes à Porto Novo et Kotonon, les établissements français qui ont été menacés par le roi Behanzin.

Deviens accusé des meurtres de Whitechapel

Londres, 7. — Le Globe rapporte qu'un individu demeurant dans la partie est de Londres, a reconnu le portrait de Daeming comme étant celui de l'homme qui l'a couronné sous le nom de Lawson dans l'automne de 1888. Elle dit qu'il se sent promé dans la soirée du 29 sept. et qu'il se souvient de deux heures. Le lendemain matin, on a trouvé les cadavres affreusement mutilés de deux femmes dans le quartier de Whitechapel.

On croit qu'il aide de cette information, on va poursuivre enfin l'effort de l'auteur des meurtres horribles et pleins de mystère de Whitechapel.

Trouve capable de meurtre

Melbourne, 7.—Deeming a été trouvé capable de meurtre par les jurés.

Les profits des anarchistes

Paris, 7. — Les anarchistes maintenaient sans arrêt subordonnés les autres avant le 1er mai. S'ils sont trouvés coupables, leurs sentences auront pour effet d'étrayer leurs camarades qui voudraient suivre leur exemple.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE.

HERNY THOMAS, Louviers et Orléans.

Une brillante audition, célébrant le 4 avril sera à 8 heures précises, au théâtre de la Ville. Les chœurs cantonniers ROSINA VOIRS, cantonne par Félix Metra et sa compagnie de composite de Louviers.

Le 10 avril à 10 heures, a.m. Lundi, 10 Avril à 10 heures, a.m.

Toutes les machines de valeur, et, comprise entre et chaudière, arbres de couche, foyers, machines à vapeur, appareils à vapeur, pompes, moteurs, etc., sont achetés au comptant, au plus haut prix possible.

Les matériaux de construction des cottages et des maisons de ville par plans publics, absolument exacts, en argent comptant, au plus haut prix possible.

Conditions d'argent comptant

Des dépôts de 10 p. c. sont exigés sur chaque lot. Les autres dépôts sont exigés sur la remise des titres au bureau de l'administration, 112 rue Notre-Dame.